

**Asphyxie des noyés**

Nous lisons dans la *Revue d'économie rurale* :

Il ne faut pas croire trop vite à l'asphyxie des noyés, en voici la preuve. Un enfant de trois mois était tombé dans un baquet plein d'eau. Lorsqu'on le retira, il ne donnait plus aucun signe de vie. Le père, conservant sa présence d'esprit, apporta l'enfant à la pharmacie voisine. L'enfant paraissait inanimé, car le cœur avait cessé de battre. Le docteur appliqua aussitôt sa bouche sur celle de l'enfant, et pendant vingt minutes lui insuffla de l'air dans les pounons. Peu à peu l'enfant commença à respirer et la vie revint peu à peu.

**MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES**  
(Suite.)

**DES BLEIMES.** On entend par bleime l'irritation de la chair du pied, due à une contusion ou meurtrissure de la sole, par la marche sur des terrains durs et caillouteux, par des corps étrangers logés entre le fers et la corne, ou par une ferrure qui comprime, blesse la sole. Les bleimes se manifestent ordinairement au talon interne des pieds de devant, rarement au talon externe et, plus rarement encore aux pieds postérieurs.

La bleime sèche, qui consiste dans un épanchement (ecchymose) entre les lames cornées de la sole et la bleime suppurée, quand il y a sécrétion ou collection purulente à la face interne de la sole, déterminent de la douleur, font boiter le cheval et peuvent, lorsqu'elles sont négligées, amener des désordres plus ou moins graves.

**Traitement.**—Les bleimes sèches exigent l'enlèvement de la portion de la sole correspondante à l'épanchement sanguin et un bon système de ferrure.

Il faut appliquer des cataplasmes émollients sur la sole et enlever sans retard toute la corne détachée, dans les cas de bleime suppurée, pour donner issue au pus.

Si on n'agissait pas très-promptement, la suppuration deviendrait si abondante, qu'elle ne tarderait pas à envahir toute l'étendue du pied et y causerait les désordres les plus graves: par exemple la fusion du pus entre la muraille et le tissu podophylleux et son passage vers la cuticule.

Cet accident, qu'il faut à tout prix éviter ne peut être guéri que par l'évulsion de la sole desséchée, opération très-douloureuse, dont le cheval guérit très-lentement.

**DES FORMES.** Les vétérinaires ont donné le nom de forme à une tumeur molle dans son principe, par la suite dure et osseuse, qui se développe sur le partour ou sur une face de la couronne des pieds des chevaux.

La forme, qui est presque toujours la suite d'un coup, est souvent à moitié cachée par la partie supérieure de la corne du sabot, ce qui rend son traitement difficile.

**Traitement.**—Au début, des cataplasmes émollients, onguent mercuriel ou frictions sur la tumeur, boutons de feu. Ces moyens peuvent arrêter le développement de la forme, mais on ne la guérit jamais complètement. Dans certains cas, on a obtenu

d'assez bons résultats en faisant pénétrer le fer rouge dans l'épaisseur de l'ossification qui constitue la forme.

Dr DE SAIVE

(A continuer.)

(Journal d'Agriculture progressive.)

**ANNONCES.**

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES**  
AU BUREAU DE POSTE DE  
**STE. ANNE DE LA POCATIERE**

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Blanchet, Régis     | Beaulieu, Bruno      |
| Bois, Etienne       | Bérubé, Baptiste     |
| Cazes, Ferdinand    |                      |
| Deslauriers, Alexis | Dubé, Vve. Louise    |
| Francoeur, George   |                      |
| Gagné, Odilon       |                      |
| Lavallée, Bte.      | Lévêque, Scolastique |
| Lagacé, Appoline    | Loof, Germain        |
| Ouellet, Rémi       | Ouellet, Dme. Rémi   |
| Ouellet, Antoine    | Ouellet, Pierre      |
| Ouellet, Henriette  |                      |
| Potvin, Godfroi     | Potvin, Xavier       |
| St.-Amant, Cyprien  |                      |

15 octobre 1868. J. DIONNE, M. P.



**BOIS ET FORETS**

**DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.**

QUEBEC, 28 septembre 1868.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de Limites pour la coupe du bois (Timber Berths), aura lieu au Bureau des Bois de la Couronne à Trois-Pistoles, le 29 d'octobre prochain.

Pour les conditions de la vente et toutes informations relatives aux limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser au Département des Terres de la Couronne à Québec, ou au Bureau des Bois de la Couronne à Trois-Pistoles.

(Signé) G. A. BOURGEOIS.

Asst.-Commissaire.

2 oct. 1868.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

**LE LUXE**

ET LA

**VANITÉ DES PARURES,**

PRIX : TRENTE SOUS.

**RÉPERTOIRE GÉNÉRAL**

DU

**CLERGÉ CANADIEN**

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 38. 0d.

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.  
F. H. PROULX.

**DE CALCUL MENTAL**

à l'usage des écoles canadiennes

PAR  
F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique, facile, en développant l'intelligence, des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants, aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,  
Imprimeur-Editeur

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867. — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

**Le Verger Canadien**, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.